

Association Pont-Scorff Environnement
Secrétariat des Associations
Route de Lorient
56620 PONT-SCORFF

Pont-Scorff, le

A Messieurs les « têtes » de listes, candidats aux
élections municipales de Pont-Scorff

Objet : Projet environnemental et de développement durable sur la commune de Pont-Scorff.

Pièces jointes :

- Actions et propositions relatives à la protection de l'environnement et à l'amélioration du service dans le cadre du développement durable.

Messieurs,

Connaissant notre sensibilité à l'environnement et au développement durable sur notre commune, nous souhaiterions connaître votre programme sur ces sujets.

Pour ce faire, nous vous adressons en pièces jointes différentes actions et propositions que nous désirerions voir se développer sur la commune. (Liste non exhaustive).

Nous aurons l'occasion durant la campagne électorale de connaître vos positions lors de la diffusion des bulletins ou lors des réunions publiques.

Mais, afin de mieux appréhender la future politique municipale sur ces sujets, nous souhaiterions, si votre emploi du temps le permet, une réponse écrite.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments associatifs.

Pour la Présidente de PSE
Denis Pendelio

Fonctionnement municipal

- Maintien d'un adjoint chargé de l'Environnement et du Développement Durable qui doit être impliqué dans tous les projets communaux et privés (déclaration de travaux, projets de lotissements ...) et dont l'une des actions sera de sensibiliser la population sur le sujet avec pour projet de mener, avec tous les acteurs de la commune (citoyens, entreprises, personnel communal, associations...) un plan d'actions concret de développement durable (« Agent 21 local »).
Pour ce faire, créer une ou des commissions.
- Provoquer des réunions publiques ou réunions par zones habitées sur le sujet,
- Editer des bulletins municipaux (voire le site internet de la commune) contenant des rubriques relatives à l'information et/ou l'éducation à l'environnement,
- Lancer des campagnes de communication ou d'information dans le cadre d'opérations ponctuelles avec des journées de sensibilisation ou semaines thématiques sur les enjeux écologiques.

Exemples :

- Journées sans voiture,
- Ma ville sans pesticide,
- Journée de la diversité biologique, de la protection de la couche d'ozone, semaine de la réduction des déchets,
- Former les personnels à la maîtrise énergétique, tri des déchets, entretien des espaces verts et sportifs sans pesticides, achat de consommables dans l'esprit de développement durable (papiers, solvant...).

Services de la responsabilité municipale délégués ou sous traités à d'autres collectivités ou à des sociétés privées

(Déchets, eau potable, traitement des eaux usées, transports en commun, restaurant scolaire...)

Envisagez-vous des demandes et/ou des mesures spécifiques afin d'améliorer le service (voire le coût) ?

A titre d'exemples :

- Faire garantir : la protection du site de captage de l'eau potable (surveillance et contrôles...),
- Demander des bilans des recherches des fuites de l'eau potable du réseau de distribution d'eau,
- Favoriser le transport en commun en négociant la fréquence des bus (notamment aux heures creuses), voir également l'accessibilité aux abris de bus (ex : arrêt gendarmerie/Super U),
- Augmenter la périodicité des repas bio servis au restaurant scolaire.
- Lancer une campagne d'incitation à la réduction des déchets – Seriez-vous favorable au système de pesée embarquée ?...
- Faire pression sur CAP l'ORIENT pour la mise en place de containers de récupérations des fibro-ciments (afin d'éviter les décharges sauvages),

- Utilisation de systèmes d'autonomie énergétique pour l'éclairage de lieux dangereux pour les piétons en ville et en rase campagne (abris de bus et traversées de route...).

Sobriété énergétique

- Programme spécifique d'économie électrique, (à titre d'exemples)
 - Réduction de la durée journalière d'illumination communale des immeubles publics ou classés (voire basse intensité),
 - Etablissement d'un diagnostic de consommation électrique des locaux communaux et de l'éclairage public (étape préalable à la mise en place d'actions d'équipements plus économes),
 - Généralisation du remplacement des ampoules classiques par des ampoules de basses consommations...
- Etablissement d'un ratio énergétique par m² à ne pas dépasser dans les opérations de construction ou rénovation des bâtiments publics,
- Négocier avec la communauté d'agglomération une prospective aérienne de la commune pour localiser les bâtiments ou habitations mal isolées.

Economies d'eau

- Etablissement d'un diagnostic du dispositif d'économie d'eau des locaux communaux (étape préalable à la mise en place d'actions et d'équipements tels que les économiseurs d'eau sanitaires : « mousseurs » sur robinets, limiteurs de pressions, robinet thermostatiques...),
- Mise en place de système de récupérateurs d'eau de pluie des locaux communaux permettant l'arrosage des espaces verts.

Politique des déchets

- Elargir à la population les points d'apports volontaires du verre, papier et bouteilles plastiques afin de réduire les déplacements de véhicules et assurer une meilleure collecte,
- La future zone commerciale serait un lieu idéal. De plus, cela fera peut-être réfléchir les commerces à propos des suremballages. Réserver une zone communale à cet effet.
- Ce lieu pourrait être le lieu de récupération des textiles et chaussures (une aide pourrait être accordée à l'association caritative qui assurerait la gestion des containers ad hoc),
- Mise en place de procédures permettant le tri sélectif et/ou la réduction des déchets lors des festivités sur la commune,
- Accélérer les délais de livraison du projet d'extension de la station d'épuration,
- Lancer des actions correctives pour stopper l'arrivée d'eau pluviale dans le réseau d'eaux usées et test à la fumée sur le réseau pour déceler les entrées parasites,
- Suivre et faire accélérer le dossier de mise en conformité du projet de station d'épuration du zoo.

Habitat

- Intégrer la problématique « radon » dans tous les permis de construire

Incitation des administrés à l'éco-construction ou éco-rénovation

Matériaux de construction

- S'engager à limiter les achats de bois tropicaux pour les bâtiments publics, mobilier d'intérieur et bois pour parcs et jardins,
- Donner la préférence à des bois labellisés provenant de plantations ou de forêts de repousse,
- Encourager les scorpiontains à faire de même en les informant lors de la demande de permis de construire.

Habitat neuf

- Envisager de mettre en place un cahier des charges « développement durable » pour les projets immobiliers privés et communaux (prise en compte des principes de l'éco-construction dans la délivrance des permis de construire),
- Utilisation de bois certifiés ou labellisés,
- Récupération des eaux de pluies,
- Dispositifs économiseur de consommation d'eau des installations sanitaires,
- Voir lors de la création de nouveaux lotissements à demander que les constructions soient labellisées Haute Qualité Environnementale (HQE-ADEME partenaire).

Habitat ancien

- Envisager une aide financière aux particuliers s'équipant de système ou d'installations économisant l'énergie :
 - Energie renouvelable (solaire, géothermie...),
 - Récupération d'eau,
 - Réhabilitation thermique ou énergétique,

Et pourquoi pas la ville de Pont-Scorff, première ville de la communauté d'agglomération avec son éco-quartier ou éco-hameau (étude d'impact écologique, participation des habitants à un comité de pilotage de leur futur éco-environnement...)

Aménagement urbain pour déplacements doux

- Favoriser les déplacements des cyclistes et des piétons par :
 - La création d'un espace piétonnier reliant le centre du bourg à l'entrée sud de la commune (Super U, gendarmerie, future pharmacie),
 - Mise en place de dispositif supprimant le stationnement anarchique de voitures sur les trottoirs,
 - Lancer une étude sur les pistes sécurisées pour vélos et piétons sur l'ensemble de la commune.

Politique des espaces verts

- Augmentation des espaces boisés et espaces verts sur le bourg et près des lotissements et création d'aires de jeux pour tous nouveaux lotissements (cette demande faite par les mères de famille avec enfants en bas âge prenant pour exemples les parcs de Kerzec ou du Château du Lain respectivement à Quéven et Gestel),
- Urgence d'emménagement « verts » de la future zone commerciale (plantation d'arbres sur les talus du parking de Super U par exemple),
- Privilégier les essences du Pays et/ou mellifères,
- Sensibiliser la population aux pratiques d'entretien non polluantes de la propriété communale à savoir « zéro pesticide » (à terme du prochain mandat),
- Entretien des bas côtés des routes communales, des haies limitrophes et des fossés,
- Ce problème sensible a fait l'objet de nombreuses remarques (voire plaintes) de nos concitoyens (3-4/an),
- Afin de mieux appréhender le sujet, il faut :
 - Prévenir les propriétaires riverains des routes,
 - Définir le calendrier (repos végétatif d'octobre au 15 mars),
 - Privilégier certains matériels et leur désinfection afin d'éviter la prolifération du chancre du châtaignier par exemple...

Panneaux publicitaires

- Prévoir un arrêté municipal limitant la publicité agressive et polluante de notre environnement par les panneaux publicitaires sur la commune,
 - Attention particulière de la qualité visuelle de la ville (future zone commerciale)
 - La publicité doit être soumise aux mêmes règlements que l'affichage associatif (50 x 70 cm par affiche)

Restitution des apports pluviométriques au réseau hydrographique des zones ne nécessitant pas une capacité structurale

- Prévoir un cahier des charges pour la collectivité, les industriels et les particuliers permettant la perméabilité des sols des zones de stationnement et de circulation douce (dans le cadre de la loi sur l'eau qui encourage les collectivités à réduire l'apport d'eau pluviale dans les réseaux d'assainissement),
 - Parkings privés et communaux, allées de garage, trottoirs, pistes pour vélos
 - . Dalles non jointives, pavés...
 - . Dalles béton/gazon
 - . Drains
 - . Réservoirs de stockage pour les grands parkings (permettant la décantation)
 - . Création de noues
 - . Enrobés poreux et/ou drainants...